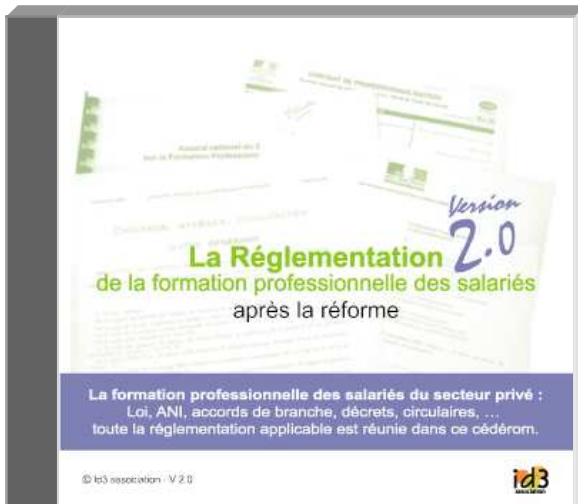


CEDEROM INTERACTIF

La réglementation de la formation professionnelle des salariés



* Voir en dernière page la liste des accords de branche pris en compte.

La formation professionnelle des salariés du secteur privé :

Loi, ANI, accords de branche*, décrets, circulaires, ...

**... toute la réglementation applicable
est réunie dans ce cédérom.**

Certains dispositifs concernant les personnes en
recherche d'emploi sont également traités :
le contrat de professionnalisation, les congés formation,
bilan et VAE accessibles après un CDD.

A qui s'adresse ce cédérom ?

- Aux acteurs de la formation professionnelle :
Chefs d'entreprise, responsables formation, DRH, professionnels des OPCA et des organismes de formation, consultants en entreprise, professionnels de la comptabilité et de la gestion, etc.
- Aux salariés et à leurs représentants :
Salariés, délégués syndicaux, délégués du personnel, membres du comité d'entreprise, de la commission formation, d'un syndicat, etc.

A quoi sert ce cédérom ?

- Rechercher une information précise en tenant compte de tous les textes concernés :
La réglementation issue de l'ANI du 20 septembre 2003, de la loi du 4 mai 2004, des décrets et des circulaires en vigueur ainsi que les spécificités de plus de 60 branches ou secteurs sont pris en compte. Toutes ces sources sont découpées et réorganisées afin d'offrir un accès rapide à l'ensemble du droit applicable sur une question donnée.
- Proposer une utilisation individualisée :
Ce cédérom permet d'analyser une situation professionnelle et de définir quels sont les dispositifs d'accès à la formation auxquels le salarié a droit.

Les sources de droit intégrées au cédérom

- L'Accord National Interprofessionnel du 5 décembre 2003 ;
- La Loi du 4 mai 2004 ;
- Les textes négociés de près de 60 branches (voir la liste des accords de branche en page 4) ;
- L'accord Interprofessionnel AGEFOS PME ;
- Les Décrets applicables et les circulaires en vigueur.

L'organisation du cédérom

1 cédérom, 4 utilisations

Un sommaire complet et détaillé.

Des résumés pour être accompagné dans ses choix.

► S'informer ...

► S'informer ...

Un sommaire dynamique vous guide parmi les 20 choix qui vous sont proposés. Un seul écran vous permet de visualiser l'information juridique complète issue des différents textes en vigueur (Loi, ANI, accords de branche, décrets, circulaires).

Tout au long de votre consultation, des textes vous guident dans une approche qui, du général, vous amène au particulier.

Un questionnaire dynamique.

Une aide pour répondre aux questions.

Les dispositifs de formation s'allument, s'éteignent ...

► Connaître ses droits ...

► Connaître ses droits ...

Trois étapes pour décrire sa situation professionnelle dans l'entreprise à l'aide d'un questionnaire simple qui se déroule automatiquement.

Les modalités d'accès à la formation auxquels a droit le salarié s'affichent.

Tous les textes dans leur intégralité.

► Se documenter ...

► Se documenter ...

La bibliothèque : Les accords, les arrêtés, les décrets, les circulaires, les CERFA, les lettres échangées ... tous les documents utilisés dans le cédérom sont proposés dans leur intégralité.

A partir de cette rubrique, vous pouvez les consulter, les enregistrer ou les imprimer.

► Se repérer ...

Qui fait quoi dans l'élaboration de la réglementation de la formation professionnelle ? Les partenaires sociaux, l'Etat, les OPCA, les CPNE, les entreprises, ...

Pour tout savoir : un schéma interactif, des résumés et des textes détaillés.

Les partenaires du cédérom

Un cédérom en évolution



La première version du cédérom a été développée dans le cadre d'un projet porté par Id3 association, en partenariat avec le CRIDF de l'Université Toulouse 1 et 6 OPCA de la région Midi-Pyrénées. Le projet a bénéficié d'un cofinancement du FSE Objectif 3.



La nouvelle version du cédérom intègre deux nouveaux partenaires : UNIFAF, OPCA du secteur sanitaire, social et médico-social à but non lucratif et SECURITAS, entreprise du secteur des transports.



Pour répondre à la demande de ses utilisateurs le cédérom s'entend à de nouveaux secteurs : La métallurgie, l'assurance, la banque, l'hôtellerie, ...

Liste des branches et secteurs dont les accords sont pris en compte dans le cédérom :

Agences générales d'assurances	Immobilier
Activités comptables	Industries électriques et gazières
Administration d'entreprise	Industries nautiques
Aide à domicile	Jardinerie, graineterie
Animation	Mareyage / salaison
Assainissement et maintenance industrielle	Maroquinerie
Audiovisuel : commerces et services de l'électronique, l'audiovisuel et de l'équipement ménager	Métallurgie
Banque	Meunerie
Bureaux d'études, cabinets et sociétés de conseils	Miroiterie et négoce de verre
Caisses d'épargne	Missions locales et PAIO
Casinos	Mutualité
Chaussure (Industrie de la)	Négoce et distribution de combustibles et produits pétroliers
Commerce de détail de la chaussure	Organismes de formation
Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles	Organismes gestionnaires de foyers et services pour jeunes travailleurs
Commerce de détail de papeterie, fourniture de bureau, de bureautique et informatique et de librairie	Ports de plaisance
Commerce des articles de sports et équipements de loisirs	Prestataires de services secteur tertiaire
Couture	Produits du sol, engrais et produits connexes
Cuir et peaux	Promotion Construction
Enseignement privé hors contrat	Propreté et services associés
Entreprises de courtage d'assurances et/ou de réassurances	Remontées mécaniques
Entretien textile et location d'articles textiles	Répartition pharmaceutique
Exploitations et entreprises agricoles	Restauration de collectivités
Fleuristes, vente et services des Animaux familiers	Restauration rapide
Froid et connexes	Salarié du particulier employeur
Gardiens et concierges	Sanitaire, social et médico-social à but non lucratif
Golf	Société d'assistance
Habillement (Industries de l')	Sociétés d'assurances, inspection d'assurance
Hospitalisation privée	Sport
Hôtellerie de plein air	Textile (Industrie)
Hôtellerie, restauration et activités connexes	Tourisme
	Tourisme social et familial
	Transport (Conducteurs routiers - Transport de fonds de valeur)
	Vins et spiritueux

Liste des thèmes développés dans la rubrique "S'informer" :

Les modalités d'accès à la formation professionnelle :

Le Droit Individuel à la Formation (DIF)
Le plan de formation de l'entreprise
Le Congé Individuel de Formation (CIF) en CDI
Le Congé Individuel de Formation (CIF) en CDD
Le congé bilan de compétences en CDI
Le congé bilan de compétences en CDD
Le congé de VAE en CDI
Le congé de VAE en CDD

La professionnalisation :

Le contrat de professionnalisation
La période de professionnalisation

L'orientation et le parcours des salariés :

Le bilan de compétences
La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
Le passeport formation
L'entretien professionnel

Le financement de la formation professionnelle :

La participation des entreprises de moins de 10 salariés
La participation des entreprises de 10 salariés et plus
L'aide de l'Etat au remplacement des salariés en formation

Les nouveaux rôles dans l'entreprise :

Les représentants du personnel
Le personnel d'encadrement
La fonction tutorale